

SCHJERNING Lustre Carmin 337

RUBRIQUE 1 - Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. - Identificateur de produit

Nom commercial SCHJERNING Lustre Carmin 337
Nom chimique
Type de produit Mélange
Code produit SC300 0005 337

1.2. - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange - Peinture pour artistes
- Peinture pour porcelaine à usage décoratif

1.3. - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

The Clay and Paint Factory S.A.
Rue du Dossay 3
4020 WANDRE Belgique
Tél. +32 4 362 19 90
Site web www.clay-and-paint.com
Julien Desmaré : +32 4 345 99 64 j.desmare@clay-and-paint.com

1.4. - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2 - Identification des dangers

2.1. - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Flam. Liq. 3	Liquide inflammable - Catégorie 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration - Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique - Chronique 2
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
Carc. 2	Cancérogénicité - Catégorie 2
STOT SE 3 (H336)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un. - Catégorie 3
STOT SE 3 (H335)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un. - Catégorie 3
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique - Chronique 2

2.2. - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

SCHJERNING Lustre Carmin 337

Contient : Solvant naphta aromatique léger (pétrole), naphta à point d'ébullition bas - non spécifié, Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation de fractions aromatiques. Se compose principalement d'hydrocarbures aromatiques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C8-C10 et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre 135°C et 210°C. (CAS No.: 64742-95-6)||dichlorométhane, chlorure de méthylène (CAS No.: 75-09-2)||Decahydronaphthalene (CAS No.: 91-17-8)||Oil, lavender (CAS No.: 8000-28-0)||Peppermint oil (CAS No.: 8006-90-4)||essence de térébenthine, Toute fraction ou distillat volatil à dominante terpénique obtenu par extraction au solvant, collecte des sucres ou réduction en pâte de bois tendre. Se compose principalement d'hydrocarbures terpéniques C10H16: α -pinène, β -pinène, limonène, carène-3 et camphène. Peut contenir d'autres terpènes acycliques, monocycliques ou bicycliques, des terpènes oxygénés et de l'anéthol. La composition exacte varie avec les méthodes de raffinage et l'âge, l'origine géographique et l'espèce des arbres dont le bois est utilisé. (CAS No.: 8006-64-2)||spike oil (CAS No.: 8016-78-2)||Oils, spruce (CAS No.: 8008-80-8)||citrus oil (CAS No.: 8008-56-8)||Eucalyptus globulus, ext. (CAS No.: 84625-32-1)||toluène (CAS No.: 108-88-3)

Mention d'avertissement : Danger

Pictogrammes de danger



Mentions de danger

H226	Liquide et vapeurs inflammables
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H351	Susceptible de provoquer le cancer
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P405	Garder sous clef.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261	Éviter de respirer les vapeurs .
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux .
P301+P310	EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P331	NE PAS faire vomir.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon .
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

SCHJERNING Lustre Carmin 337

P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de traitement agréé.
Phrases EUH	
EUH208	Contient Oil, lavender (8000-28-0) Peppermint oil (8006-90-4) essence de térébenthine, Toute fraction ou distillat volatil à dominante terpénique obtenu par extraction au solvant, collecte des sucs ou réduction en pâte de bois tendre. Se compose principalement d'hydrocarbures terpéniques C ₁₀ H ₁₆ : α-pinène, β-pinène, limonène, carène-3 et camphène. Peut contenir d'autres terpènes acycliques, monocycliques ou bicycliques, des terpènes oxygénés et de l'anéthol. La composition exacte varie avec les méthodes de raffinage et l'âge, l'origine géographique et l'espèce des arbres dont le bois est utilisé. (8006-64-2) spike oil (8016-78-2) Oils, spruce (8008-80-8) citrus oil (8008-56-8) Eucalyptus globulus, ext. (84625-32-1) . Peut produire une réaction allergique

2.3. - Autres dangers

RUBRIQUE 3 - Composition/informations sur les composants

3.1. - Substances

Non applicable

3.2. - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
Solvant naphta aromatique léger (pétrole), naphta à point d'ébullition bas - non spécifié, Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation de fractions aromatiques. Se compose principalement d'hydrocarbures aromatiques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C8-C10 et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre 135°C et 210°C.	N° CAS : 64742-95-6 N° Index : 649-356-00-4 N° CE : 265-199-0	>= 25 - < 30	Asp. Tox. 1 - H304 Carc. 1B - H350 Muta. 1B - H340	Non applicable
cyclohexanol	N° CAS : 108-93-0 N° Index : 603-009-00-3 N° CE : 203-630-6	>= 5 - < 10	Acute Tox. 4 Inhalation - H332 Acute Tox. 4 Oral - H302 Skin Irrit. 2 - H315 STOT SE 3 (H335) - H335	Non applicable
dichlorométhane, chlorure de méthylène	N° CAS : 75-09-2 N° Index : 602-004-00-3 N° CE : 200-838-9	>= 1 - < 5	Carc. 2 - H351	Non applicable
Decahydronaphthalene	N° CAS : 91-17-8 N° Index : N° CE : 202-046-9	>= 3 - < 5	Acute Tox. 3 Inhalation - H331 Aquatic Chronic 2 - H411 Asp. Tox. 1 - H304 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Corr. 1B - H314	Non applicable
Oil, lavender	N° CAS : 8000-28-0 N° Index : N° CE : 283-994-0	>= 2,5 - < 5	Aquatic Chronic 3 - H412 Asp. Tox. 1 - H304 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable

SCHJERNING Lustre Carmin 337

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
Peppermint oil	N° CAS : 8006-90-4 N° Index : N° CE :	>= 2,5 - < 5	Aquatic Chronic 3 - H412 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
essence de térébenthine, Toute fraction ou distillat volatil à dominante terpénique obtenu par extraction au solvant, collecte des sucs ou réduction en pâte de bois tendre. Se compose principalement d'hydrocarbures terpéniques C10H16: α-pinène, β-pinène, limonène, carène-3 et camphène. Peut contenir d'autres terpènes acycliques, monocycliques ou bicycliques, des terpènes oxygénés et de l'anéthol. La composition exacte varie avec les méthodes de raffinage et l'âge, l'origine géographique et l'espèce des arbres dont le bois est utilisé.	N° CAS : 8006-64-2 N° Index : 650-002-00-6 N° CE : 232-350-7	>= 1 - < 2,5	Acute Tox. 4 Dermal - H312 Acute Tox. 4 Inhalation - H332 Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Chronic 2 - H411 Asp. Tox. 1 - H304 Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
spike oil	N° CAS : 8016-78-2 N° Index : N° CE : 284-290-6	>= 1 - < 2,5	Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Asp. Tox. 1 - H304 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
Oils, spruce	N° CAS : 8008-80-8 N° Index : N° CE : 294-420-3	>= 1 - < 2,5	Aquatic Chronic 2 - H411 Asp. Tox. 1 - H304 Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
citrus oil	N° CAS : 8008-56-8 N° Index : N° CE :	>= 1 - < 2,5	Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Asp. Tox. 1 - H304 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
Eucalyptus globulus, ext.	N° CAS : 84625-32-1 N° Index : N° CE : 283-406-2	>= 1 - < 2,5	Aquatic Chronic 2 - H411 Asp. Tox. 1 - H304 Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
toluène	N° CAS : 108-88-3 N° Index : 601-021-00-3 N° CE : 203-625-9	>= 1 - < 2,5	Asp. Tox. 1 - H304 Flam. Liq. 2 - H225 Repr. 2 - H361 Skin Irrit. 2 - H315 STOT RE 2 - H373 STOT SE 3 (H336) - H336	Non applicable

RUBRIQUE 4 - Premiers secours

4.1. - Description des premiers secours

Mesures en cas d'inhalation

- aucunes mesures particulières ne sont exigées.
- Veiller à un apport d'air frais.
- En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Mesures en cas de contact avec la peau

- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

SCHJERNING Lustre Carmin 337

- Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.
- en cas de réactions cutanées, consulter un médecin.
- Laver avec Polyéthylène Glycol 400

Mesures en cas de contact avec les yeux

- en cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

Mesures en cas d'ingestion

- Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.

4.2. - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets après inhalation

- Aucune information disponible.

Symptômes et effets après contact avec la peau

- Provoque une irritation cutanée.

Symptômes et effets après contact avec les yeux

- Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Symptômes et effets après ingestion

- Aucune information disponible.

4.3. - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5 - Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

- ABC-poudre
- Dioxyde de carbone (CO2)
- Mousse
- Poudre d'extinction

Moyens d'extinction inappropriés

- Jet d'eau à grand débit

5.2. - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers

- L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

Produits de décomposition

- Aucune information disponible.

5.3. - Conseils aux pompiers

- Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.
- Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.
- Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

RUBRIQUE 6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

- Utiliser un équipement de protection personnel.
- Assurer une aération suffisante.
- Eloigner toute source d'ignition.

SCHJERNING Lustre Carmin 337

Pour les secouristes

- Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.
- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2. - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
- En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conseils appropriés de confinement

- Recueillir avec une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet nécessitant une surveillance particulière.

Conseils appropriés de nettoyage

- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
- Bien nettoyer les surfaces contaminées.

Techniques inappropriées

- Aucune information disponible.

6.4. - Référence à d'autres rubriques

- Evacuation: voir paragraphe 13
- Protection individuelle: voir paragraphe 8

RUBRIQUE 7 - Manipulation et stockage

7.1. - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandations

- Éviter de: Contact avec les yeux
- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec les yeux
- Éviter de: Contact avec la peau
- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec la peau
- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants:
Génération/dégagement de poussière
- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: génération/formation d'aérosols
- Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
- Ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Utiliser des installations, appareillages, dispositifs d'aspiration, outillage, etc équipés d'une protection antidéflagrante.
- Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

- ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

7.2. - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

SCHJERNING Lustre Carmin 337

- Tenir à l'écart de: Aliments pour humains et animaux
- Utiliser uniquement des récipients autorisés pour le produit.
- Classe de stockage Matières liquides inflammables
- Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
- Ne pas stocker ensemble avec: Matériau combustible
- Protéger contre: Forte chaleur

7.3. - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

RUBRIQUE 8 - Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. - Paramètres de contrôle

8.2. - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection oculaire appropriée:
Lunettes avec protections sur les côtés



- Protection du corps appropriée: blouse de laboratoire



- Protection oculaire appropriée: Écran de protection du visage



- Protection du corps appropriée: Tablier de protection



- Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

- Les crèmes ne peuvent remplacer un moyen de protection personnelle.

- Porter les gants de protection homologués



RUBRIQUE 9 - Propriétés physiques et chimiques

9.1. - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

SCHJERNING Lustre Carmin 337

<u>Etat physique</u>	Liquide	<u>Aspect</u>	Liquide
<u>Couleur</u>	marron foncé	<u>Odeur</u>	caractéristique
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		Aucune donnée disponible	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		> 35 °C (1013 hPa)	
Point éclair		49 °C (1013 hPa)	
Vitesse d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur		< 1100 hPa (20°C)	
Densité de vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative		Aucune donnée disponible	
Densité		1 g/cm ³ (23°C, 1013 hPa)	
Solubilité (Eau)		0 g/ml	
Solubilité (Ethanol)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée disponible	
Log KOW - Coefficient de partage: n-octanol/eau		Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Température de décomposition		Aucune donnée disponible	
Viscosité, cinématique		10 mm ² /s (23°C)	
Viscosité, dynamique		20 mPa.s (23°C)	

9.2. - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10 - Stabilité et réactivité

10.1. - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2. - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

SCHJERNING Lustre Carmin 337

10.4. - Conditions à éviter

- En cas d'échauffement: Risque d'inflammation

10.5. - Matières incompatibles

- Aucune information disponible.

10.6. - Produits de décomposition dangereux

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 11 - Informations toxicologiques

11.1. - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité du mélange

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée / irritation cutanée - Irritation cutanée - Catégorie 2 - Provoque une irritation cutanée

- Corrosif.

Lésions oculaires graves / irritation oculaires - Lésions oculaires graves - Catégorie 1 - Provoque des lésions oculaires graves

- Risque de lésions oculaires graves.
- Provoque une sévère irritation des yeux.
- Corrosif.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée - Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 - Peut provoquer une allergie cutanée

- Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales - Non classé

Cancérogénicité - Cancérogénicité - Catégorie 2 - Susceptible de provoquer le cancer

Toxicité pour la reproduction - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un.
- Catégorie 3 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un.
- Catégorie 3 - Peut irriter les voies respiratoires

SCHJERNING Lustre Carmin 337

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée - Non classé

Danger par aspiration - Danger par aspiration - Catégorie 1 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

RUBRIQUE 12 - Informations écologiques

12.1. - Toxicité

Toxicité du mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

- Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2. - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3. - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW - Coefficient de partage: n-octanol/eau	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4. - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5. - Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6. - Autres effets néfastes

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13 - Considérations relatives à l'élimination

13.1. - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes appropriées de traitement des déchets - L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Evacuation des eaux - Aucune information disponible.

SCHJERNING Lustre Carmin 337

<u>Précautions particulières à prendre</u>	<ul style="list-style-type: none">- Les déchets à éliminer doivent faire l'objet d'une classification et d'un étiquetage.- Ne pas mélanger à d'autres déchets.- Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.
<u>Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale</u>	- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 14 - Informations relatives au transport

14.1. - Numéro ONU

<u>Numéro ONU (ADR)</u>	:	UN1263
<u>Numéro ONU (RID)</u>	:	UN1263
<u>Numéro ONU (ADN)</u>	:	UN1263
<u>Numéro ONU (IMDG)</u>	:	UN1263
<u>Numéro ONU (IATA)</u>	:	UN1263

14.2. - Nom d'expédition des Nations unies

<u>Nom d'expédition des Nations unies (ADR)</u>	:	PEINTURES (y compris peintures, laques, émaux, couleurs, shellac, vernis, cirages, encaustiques, enduits d'apprêt et bases liquides pour laques) ou MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES (y compris solvants et diluants pour peintures) 640E
<u>Nom d'expédition des Nations unies (RID)</u>	:	PEINTURES (y compris peintures, laques, émaux, couleurs, shellac, vernis, cirages, encaustiques, enduits d'apprêt et bases liquides pour laques) ou MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES (y compris solvants et diluants pour peintures) 640E
<u>Nom d'expédition des Nations unies (ADN)</u>	:	PEINTURES (y compris peintures, laques, émaux, couleurs, shellac, vernis, cirages, encaustiques, enduits d'apprêt et bases liquides pour laques) ou MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES (y compris solvants et diluants pour peintures) 640E
<u>Nom d'expédition des Nations unies (IMDG)</u>	:	PEINTURES (y compris peintures, laques, émaux, couleurs, shellac, vernis, cirages, encaustiques, enduits d'apprêt et bases liquides pour laques) ou MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES (y compris solvants et diluants pour peintures) 640E
<u>Nom d'expédition des Nations unies (IATA)</u>	:	PEINTURES (y compris peintures, laques, émaux, couleurs, shellac, vernis, cirages, encaustiques, enduits d'apprêt et bases liquides pour laques) ou MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES (y compris solvants et diluants pour peintures) 640E

14.3. - Classe(s) de danger pour le transport

SCHJERNING Lustre Carmin 337

Classe ADR : 3
Code de Classification ADR : F1
Pictogrammes



Classe (RID) : 3
Pictogrammes



Classe (ADN) : 3
Pictogrammes



Classe (IMDG) : 3
Pictogrammes



Classe (IATA) : 3
Pictogrammes



14.4. - Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : III
Groupe d'emballage (RID) : III
Groupe d'emballage (ADN) : III
Groupe d'emballage (IMDG) : III
Groupe d'emballage (IATA) : III

14.5. - Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement : Oui
Polluant marin : Danger pour le milieu aquatique - Chronique 2
Danger pour le milieu aquatique - Chronique 2

14.6. - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

SCHJERNING Lustre Carmin 337

ADR

<u>Code de Classification ADR</u>	:	F1
<u>Dispositions spéciales ADR</u>	:	163+ 640E+650+367
<u>Quantités limitées ADR</u>	:	5 L
<u>Quantités exceptées ADR</u>	:	E1
<u>Instructions d'emballage ADR</u>	:	P001 IBC03 LP01 R001
<u>Dispositions spéciales d'emballage ADR</u>	:	PP1
<u>Dispositions pour l'emballage en commun ADR</u>	:	MP19
<u>Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	T2
<u>Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	TP1 TP29
<u>Code-citerne ADR</u>	:	LGBF
<u>Dispositions spéciales citernes ADR</u>	:	
<u>Véhicule pour le transport en citerne</u>	:	FL
<u>Catégorie de transport ADR</u>	:	3
<u>Code de restriction en tunnels ADR</u>	:	D/E
<u>Dispositions spéciales chargement, déchargement et manutention ADR</u>	:	
<u>Dispositions spéciales - Colis</u>	:	V12
<u>Dispositions spéciales - Vrac</u>	:	
<u>Dispositions spéciales - Exploitation</u>	:	S2
<u>N° d'identification du danger ADR</u>	:	30

RID

<u>Dispositions spéciales</u>	:	
<u>Quantités limitées</u>	:	
<u>Quantités exceptées</u>	:	

ADN

<u>Dispositions spéciales</u>	:	
<u>Quantités limitées</u>	:	
<u>Quantités exceptées</u>	:	

IMDG

<u>Dispositions spéciales</u>	:	
<u>Quantités limitées</u>	:	
<u>Quantités exceptées</u>	:	
<u>Instructions d'emballage</u>	:	
<u>Dispositions spéciales d'emballage</u>	:	
<u>Instruction(s) IBC</u>	:	
<u>Dispositions IBC</u>	:	
<u>Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	
<u>Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	
<u>Codes EmS</u>	:	
<u>Arrimage et manutention</u>	:	
<u>Séparation</u>	:	
<u>Propriétés et observations</u>	:	

SCHJERNING Lustre Carmin 337

IATA

<u>PCA - Quantités exceptées</u>	:
<u>PCA - Quantités limitées - Instructions d'emballage</u>	:
<u>PCA - Quantités limitées - Quantité nette maximale par emballage</u>	:
<u>PCA - Packing Instructions</u>	:
<u>PCA - Quantité nette maximale par emballage</u>	:
<u>CAO - Instructions d'emballage</u>	:
<u>CAO - Quantité nette maximale par emballage</u>	:
<u>Dispositions spéciales</u>	:
<u>Code ERG</u>	:

14.7. - Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15 - Informations réglementaires

15.1. - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composants dans la liste des candidats Reach Aucun

Composants dans l'annexe XIV Aucun

Composants dans l'annexe XVII dichlorométhane, chlorure de méthylène (Index No.: 602-004-00-3 - EC No.: 200-838-9 - CAS No.: 75-09-2)
toluène (Index No.: 601-021-00-3 - EC No.: 203-625-9 - CAS No.: 108-88-3)

Teneur en COV Aucune donnée disponible

15.2. - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit - Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16 - Autres informations

Versions de la FDS

N° de version	Date émission	Description des modifications
1	25-08-17	

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 3 Inhalation	Toxicité aiguë - Catégorie 3 - Inhalation
Acute Tox. 4 Dermal	Toxicité aiguë - Catégorie 4 - Voie cutanée
Acute Tox. 4 Inhalation	Toxicité aiguë - Catégorie 4 - Inhalation
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë - Catégorie 4 - Voie orale
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique - Aiguë 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique - Chronique 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique - Chronique 2
Aquatic Chronic 3	Danger pour le milieu aquatique - Chronique 3

SCHJERNING Lustre Carmin 337

Asp. Tox. 1	Danger par aspiration - Catégorie 1
Carc. 1B	Cancérogénicité - Catégorie 1B
Carc. 2	Cancérogénicité - Catégorie 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquide inflammable - Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquide inflammable - Catégorie 3
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H302	Nocif en cas d'ingestion
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H312	Nocif par contact cutané
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H340	Peut induire des anomalies génétiques - indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger
H350	Peut provoquer le cancer - indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger
H351	Susceptible de provoquer le cancer
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée - indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Muta. 1B	Mutagénicité sur les cellules germinales - Catégorie 1B
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2
Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée - Catégorie 1B
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée STOT rép. - Catégorie 2
STOT SE 3 (H335)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un. - Catégorie 3
STOT SE 3 (H336)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un. - Catégorie 3

*** **